

Direction Générale des Services

Direction des Services Techniques

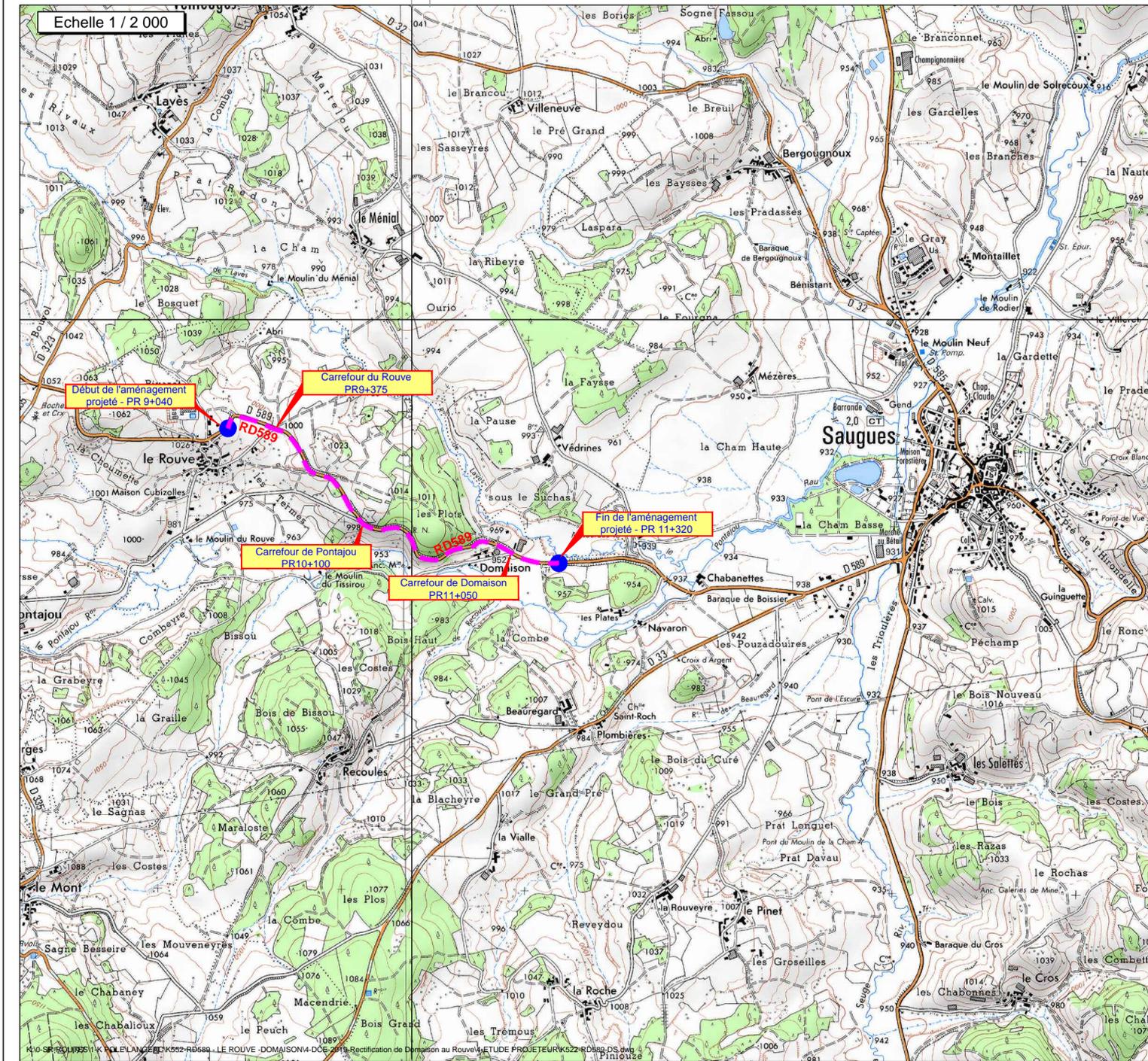
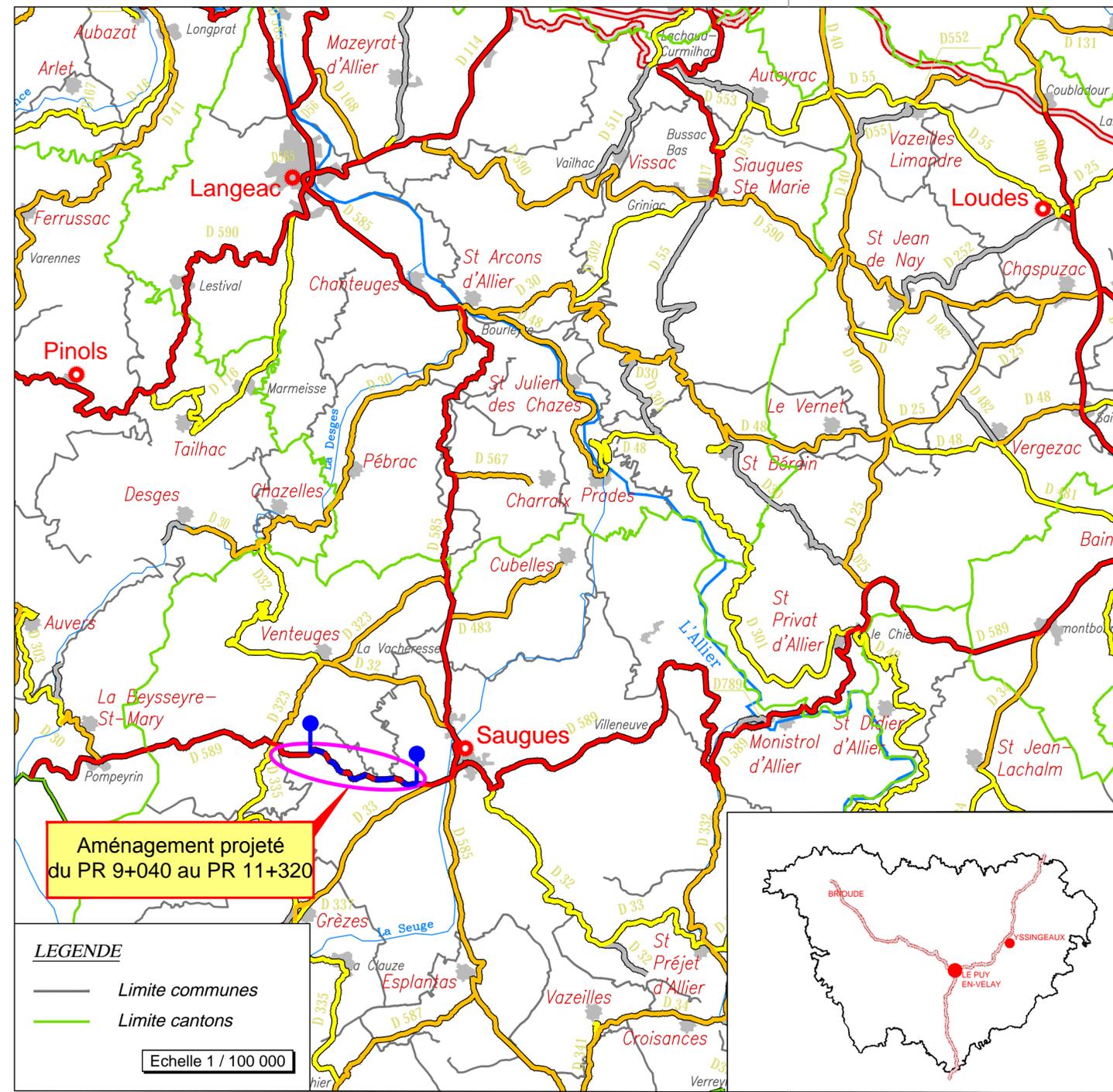
1, Place Monseigneur de Galard CS20310 43009 LE PUY EN VELAY CEDEX
Tél. : 04.71.07.42.33 - Fax : 04.71.07.42.34

ROUTE DEPARTEMENTALE N°589

Rectification de "Domaison" au "Rouve"
Du PR 9+040 au PR 11+320
et aménagement des carrefours avec les voies communales
"Le Rouve", "Pontajou" et "Domaison"

Sur la commune de SAUGUES

3 - Plan de situation



Dossier photos RD589

- Entre P4 et P5



- Entre P18 et P19 - Carrefour « le Rouve »



- Entre P27 et P28



- Entre P45 et P46



- Entre P53 et P54



- Entre P76 et P77 – Carrefour « Pontajou »



- Entre P134 et P137



- Entre P193 et P195 – Exploitation agricole



- Entre P200 et P202 – Carrefour « Domaison »



- Entre P218 et P219



DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

RÉUNION DU 4 FÉVRIER 2019

8 - ROUTE DEPARTEMENTALE N°589 : RECTIFICATION DE VOIRIE ET AMENAGEMENT DE CARREFOURS SUR LA COMMUNE DE SAUGUES

Direction : Direction des Services Techniques

Service instructeur :

Routes

Délibération n.° : CP040219/8

Le 4 février 2019 à 14h30, la Commission Permanente s'est réunie à l'Hôtel du Département sous la présidence de Jean-Pierre Marcon, Président

- Présents : 33

- Absent(s) excusé(s) : 3

- Absent(s) ayant donné pouvoir : 2

Le quorum étant atteint,

LA COMMISSION PERMANENTE

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément à la délégation qui lui a été consentie par l'Assemblée départementale en la matière,

Après en avoir délibéré :

- **approuve l'avant-projet** portant sur le calibrage de la route départementale n°589 de « Domaison » au « Rouve » entre les PR9+040 au PR11+320, ainsi que l'aménagement des carrefours avec les voies Communales "Pontajou", "Le Rouve" et "Domaison", sur la commune de Saugues,
- **fixe le montant maximum de la dépense** pour cette opération à 1 150 000.00 euros (valeur janvier 2019, acquisitions foncières comprises),
- **décide de la libération des emprises foncières** nécessaires à la réalisation de cette opération,
- **autorise Monsieur le Président à diligenter, pour le compte du Département toutes les procédures administratives et juridiques nécessaires** à la réalisation complète du projet.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés

Date de réception en préfecture :

Date de publication :



**Pour le Président,
le Directeur Général
des Services du Département**

François Monin
François Monin

Acte (21)

N° de l'acte : CP040219_8
Date de décision : 04/02/2019 00:00:00
Nature de l'acte : Délibérations
Objet : ROUTE DEPARTEMENTALE N°589 : RECTIFICATION DE
VOIRIE ET AMENAGEMENT DE CARREFOURS SUR LA COMMUNE DE SAUGUES

Classification : 8.3. Voirie
Rédacteur : SAMG Utilisateur
AR reçu le : 11/02/2019 00:00:00
N° AR : 043-224300012-20190204-CP040219_8-DE

Pièces jointes
CP040219_8.pdf

Historique
11/02/2019 15:52:00 Reçu
11/02/2019 15:52:00 En cours de transmission
11/02/2019 15:53:00 Transmis en Préfecture
11/02/2019 16:02:00 Accusé de réception reçu